

Comment la suédoise pense avoir trouvé 2,247 milliards

Il a fallu le temps, mais le gouvernement fédéral est parvenu, ce week-end, à boucler son contrôle budgétaire. Avec l'aide des experts de la sué-

doise, *Le Soir* a décortiqué point par point l'accord pour montrer comment le gouvernement fédéral pense économiser 2,247 milliards. De son côté, l'opposition

fulmine et n'accepte pas la copie rendue par la majorité. Le PS pointe « l'amateurisme » du gouvernement, tandis qu'Ecolo évoque un « budget très flou, fait de bric et de broc ». ■

La suédoise avance ses pions pour l'ajustement 2016

2,247
MILLIARDS
D'EUROS

- ▶ Voici comment le gouvernement fédéral a réduit à zéro la facture budgétaire, qui s'élevait à 2,247 milliards initialement.
- ▶ Mesures techniques, fiscalité, économies dans le secteur social...
- ▶ Le décompte affiché ici est celui fourni et expliqué par les experts de la suédoise.

-153 MILLIONS D'EUROS

dont 196 millions de « recalcul de l'impact des intérêts notionnels »

Le gouvernement fédéral a recalculé l'impact de la diminution des taux d'intérêt à long terme sur le coût des notionnels pour l'Etat. Il en résulte un gain présumé, évalué à 196 millions d'euros, qui allègent la facture budgétaire.

malgré une dépense supplémentaire de 110 millions en soins de santé

Toujours au chapitre « corrections techniques », le gouvernement fédéral, disposant d'un rapport de l'Inami publié après les travaux du Comité de monitoring, projette un accroissement supplémentaire des dépenses en soins de santé, dû surtout à un dérapage dans le secteur des médicaments. Ici, contrairement aux notionnels (ci-contre), il s'agit donc, au passage, d'une augmentation de la facture budgétaire. Qui est compensée par les autres « corrections techniques », puisque celles-ci permettent un allègement total de 153 millions.

Dossier réalisé par DAVID COPPI

-462

de retranchement des dépenses pour l'asile et la sécurité

Le gouvernement « neutralise » une série de dépenses engagées ces derniers mois en matière d'asile et dans le domaine de la sécurité, cela dans le contexte de la lutte antiterroriste. Elles « sortent » donc de la facture. L'Europe est d'accord, dit la suédoise. Qui peut ainsi défalquer 462 millions d'euros de son ardoise initiale.

-271

dont 10 millions grâce à la bonification des diplômes

Sous la formule « dépenses primaires », la suédoise regroupe une série d'économies générales dans les départements ministériels, et ce qu'elle appelle le « renforcement de la prudence budgétaire ». En pensions, il est question par exemple de l'harmonisation des régimes entre salariés, indépendants et fonctionnaires (moins d'avantages pour eux) pour ce qui concerne la bonification des diplômes, soit la prise en charge des années d'études dans le calcul du montant des pensions. La réforme devrait permettre de dégager 10 millions d'euros.

-122,5

dont 23,1 millions grâce aux contrôles ciblés

A partir du septième mois d'absence au travail pour cause de maladie-invalidité, un deuxième « circuit de contrôle » sera organisé par l'Inami, en plus des médecins contrôle. C'est la chasse aux « abus ». Notamment sur la base d'une liste désignant les « anomalies » les plus courantes statistiquement. Tout cela avec possible sanction au bout du compte. Les entreprises sont « encouragées » à réduire le nombre des congés maladie.

dont 50 millions de « mesures complémentaires en Sécurité sociale »

Les techniciens au sein du gouvernement fédéral évoquent une série de mesures d'économies générales dans les domaines de l'invalidité comme des soins de santé, et chiffrent le gain budgétaire attendu en 2016 à 50 millions d'euros.

On croisera, par domicile, les données des fournisseurs d'électricité, d'eau et de gaz afin de repérer les anomalies en termes de consommation d'énergie (s'agissant du nombre de personnes qui « habitent » réellement dans telle ou telle maison), et les données seront directement transmises à l'Inami.

Corrections techniques

Provisions : asile et sécurité

Dépenses primaires et pensions

Incapacités et invalidités

Fraude sociale aux allocations

Accès au chômage

Emploi

Soins de santé

Recettes fiscales

Autres mesures

= 0

-349

dont 39 millions grâce à la taxation des jeux et paris

Le gouvernement fédéral introduira une TVA sur les jeux de hasard et sur les paris. Les jeux en ligne ainsi que les casinos sont concernés. Pas la Loterie nationale.

dont 75 millions via les dividendes Belfius

L'Etat-actionnaire compte sur un accroissement des dividendes de Belfius, pour 75 millions d'euros, et sur 34,7 millions supplémentaires côté Banque nationale.

dont 100 millions grâce au « redesign »

Le gouvernement fédéral s'engage à réformer l'administration : création d'une centrale d'achat commune pour le matériel courant, rationalisation des bâtiments publics, fusion de services. Economie : 100 millions.

dont 19,1 millions de réévaluation du salaire de référence

On reconsidérera la notion de « salaire de référence » sur la base duquel est attribuée une allocation de chômage. Au lieu de se référer à la dernière fiche de paie, on se basera sur les informations de la « déclaration multifonctionnelle » livrée par l'employeur à l'ONSS, qui contient une gamme plus étendue de données. Economie escomptée : 19,1 millions d'euros.

-17,2

dont 6,6 millions sur le chômage de résidents non européens

Les périodes pendant lesquelles on travaille à l'étranger ne seront désormais prises en compte pour le calcul des allocations de chômage que pour les résidents de l'Union européenne et des pays avec lesquels la Belgique a conclu une convention.

dont 10,6 millions d'extension de la prestation obligatoire

Les travailleurs étrangers devront avoir travaillé au moins durant trois mois dans notre pays au lieu d'un jour actuellement pour pouvoir prétendre à des allocations de chômage.

-569**dont 74 millions
grâce aux accises tabac****Même chose que pour le diesel :
on anticipe la hausse, qui devait
intervenir en janvier 2017.****dont 65 millions
issus de la lutte
contre la fraude fiscale****Le gouvernement fédéral s'engage à
intensifier la lutte contre la fraude
fiscale, notamment par la mise à dis-
position de la Justice de fonction-
naires fiscaux opérant au SPF Fi-
nances. Egalement : on accentuera les
accords d'échange de renseignements
fiscaux avec l'étranger, pourquoi pas
le Panama. 65 millions budgétisés au
total.****dont 75 millions
d'anticipation
des accises diesel****Le gouvernement fédéral avait pro-
grammé une hausse des accises sur
le diesel, qui devait intervenir en
janvier 2017 ; elle aura lieu en juillet
prochain. La suédoise prévoit un gain
budgétaire de 75 millions cette an-
née.****-65****dont 12,9 millions
sur le crédit-temps****La suédoise projette des
contrôles plus stricts pour
les conditions d'accès aux
crédits-temps demandés
par les travailleurs en fin de
carrière, cela dans les sec-
teurs privés et public. Gain
attendu : 12,9 millions d'euro-
s.****dont 30,3 millions sur le chômage
temporaire****Le gouvernement fédéral veut restreindre les
« conditions d'admissibilité » qui permettent
de percevoir les allocations de chômage temp-
oraire.****dont 250 millions sur les « fonds
immobiliers institutionnels »****Le gouvernement compte sur une « exit
tax » sur les plus-values réalisées par les
sociétés qui prennent part aux « fonds
d'investissements institutionnels », de
nouveaux véhicules financiers voués à
investir dans des projets immobiliers.****d'économies sur les soins
de santé****Le gouvernement fédéral, sur la base
d'un rapport de l'Inami, avait repéré un
dérapage dans les soins de santé (voir
notre point 1) et dit vouloir s'y atta-
quer : une « task force » traquera les
gaspillages dans le système général, en
particulier dans le secteur des médica-
ments.**

réactions Un exercice jugé « amateur » et « peu équitable »

Le feu nourri de critiques de la part de l'opposition sur le contrôle budgétaire était prévisible. Ce fut, en fait, un vrai embrasement. Au premier plan, on trouve l'« amateurisme » de l'équipe Michel - le mot est employé par le PS. Ecolo évoque plutôt un « budget très flou, fait de bric et de broc », au point de demander un avis objectif à la Cour des comptes. Le CDH réclame la fin des effets d'annonce et Défi (ex-FDF), celle de l'opacité.

Et en détail ? Sur l'amateurisme, voici quelques morceaux choisis, côté socialiste : « *Le gouvernement reprend des évaluations plus optimistes que le comité de monitoring comme celles de la taxe bancaire et de la taxe sur les diamantaires* », « *le gouvernement comptabilise*

certaines mesures comme structurales alors qu'elles ne le sont pas, comme les accises diesel », ou encore « *les évaluations des mesures sur le capital sont fantaisistes* ».

Pour Georges Gilkinet (Ecolo), « *si on additionne l'ensemble des mesures incertaines, on parvient à un montant de plus d'un milliard d'euros de recettes nouvelles ou d'économies incertaines* ». Et de citer (entre autres) la taxe Diamant, qui nécessite encore un accord de la Commission européenne ou le « redesign » de l'administration qui n'a pas encore vu le jour. Autre inconnue pour les verts : que se cache-t-il derrière les 170 millions d'économies dans les soins de santé ? Olivier Maingain (Défi) résume sa pensée en une formule

simple : « *Seule la rage taxatoire est certaine.* »

Au cœur des réactions également, la lutte contre la fraude fiscale, « Panama Papers » obligent. Une ligne du budget prévoit une rentrée de 65 millions via la mise en place d'une task force : « *Une goutte d'eau dans l'océan* », selon la cheffe de groupe CDH, Catherine Fonck. Elle détaille : « *Le gouvernement a toujours montré beaucoup de détermination à combattre la fraude sociale, nous aimerions le voir lutter avec la même énergie contre la grande évasion fiscale.* » Le parti regrette le peu d'effet de la taxe Caïman.

« *Seule la rage taxatoire est certaine* »

OLIVIER MAINGAIN, DÉFI

De manière générale, les partis d'opposition réclament unanimement davantage d'équité et de justice, tant fiscale que sociale. « *C'est à nouveau du deux poids, deux mesures. Les puissants sont épargnés d'un côté et puis tous les autres* », résume Gilkinet. Les syndicats ne sont pas en reste : ils regrettent un accord « *pour lesquels les travailleurs sont les seuls à payer* ».

Le patronat semble davantage preneur - la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) évoque des « *réformes mettant les bons accents* », notamment sur la flexibilité, même si elle réclame une concertation d'urgence. Parlons-en, de cette réforme du travail : pour Elio Di Rupo (PS), elle

constitue une « *régression majeure pour les travailleurs avec la fin de la semaine de 38 heures* » ainsi qu'une « *flexibilisation unique en faveur des employeurs* ». Le CDH est plus enthousiaste sur ce dernier point, pourvu qu'il soit concerté et non imposé au tra-

vailleur.

Du côté du MR, le ton est tout autre : Olivier Chastel s'est réjoui d'un « *accord équilibré qui donne la priorité à l'emploi* ». Et de féliciter le gouvernement pour le tax shift « *qui créera de l'emploi et renforcera le pouvoir d'achat des tra-*

vailleurs », la lutte contre la fraude fiscale, l'absence de nouvelle taxe pour les PME, indépendants et entreprises. Pendant ce temps, un autre président de parti de la majorité, pense déjà à l'avenir : Bart De Wever (N-VA) a annoncé, sur VTVM, que « *ce serait en-*

core plus dur l'année prochaine » : il faudra, selon lui, trouver plus de 3 milliards d'euros. De préférence, ajoute-t-il, via une réduction des dépenses. A suivre, donc. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

coalition Le marché du travail, troisième acte dans l'œuvre « réformatrice »

Ces années de plomb ne distraient pas outre mesure le gouvernement de sa tâche initiale. Le terrorisme et la sécurité prennent toute la place, sauf que la législature commencée en 2014 sous le régime de la suédoise MR/N-VA/CD&V/VLD promettait changements et merveilles sur le plan socioéconomique. Si l'on attend toujours les merveilles, les changements, eux, vont un train d'enfer.

Depuis le départ, Charles Michel aime à dire qu'il voue son gouvernement à l'« *action* » (un « *exécutif* », un vrai), et que sa coalition ex-kamikaze poursuit une stratégie d'ensemble. Il ne ment pas. La suédoise est un bulldozer sur son chantier de cinq ans (2014-2019) en principe.

La conférence de presse à l'issue du conseil des ministres samedi, rue de la Loi, où le gouvernement s'est produit au complet, a annoncé une nouvelle phase dans l'offensive. C'est, en fait, la troisième grande séquence dans l'œuvre réformatrice du gouvernement fédéral : après la réforme des pensions, puis le « *tax shift* », voici la réforme du marché du travail. Autant d'opérations qui nous font basculer graduellement d'un modèle dans un autre (on parle de « *réformes structurelles* »), suivant une ligne identi-

fiable idéologiquement, libérale selon la marque déposée, qui est naturellement celle du MR et du VLD, aussi de la N-VA (les nationalistes flamands sont ultralibéraux sur le plan socioéconomique), enfin celle du CD&V. Lequel se décrit aisément en résistant dans la majorité ancrée à droite, mais s'associe à ses faits et gestes pour l'essentiel, quand il n'est pas protagoniste, comme c'est le cas avec une réforme du

marché du travail, portée par Kris Peeters, vice-Premier et ministre de l'Emploi.

La suédoise est un bulldozer. Les syndicats sont divisés. L'opposition s'organise difficilement

Cette réforme, nous en avons donné les grands axes déjà (voir nos précédentes éditions). Kris Peeters parle de « *progrès grâce à l'innovation sociale* ». Elle organise l'annualisation du temps de travail, recalant la semaine des 38 heures pour une autre plus flexible, jusqu'à 48 heures maximum, et promeut le système des heures supplémentaires, en dotant chaque travailleur d'un « *stock* » de 100 unités dont il pourra disposer à loisir, selon ses besoins et ceux de l'entreprise. C'est la grande philosophie de

toute l'opération : le fameux « *win-win* », s'agissant d'un côté, du travailleur qui, explique Kris Peeters, pourra mieux concilier sa vie au boulot et sa vie privée, et, de l'autre, de l'entreprise qui pourra adapter ses besoins en main-d'œuvre aux impératifs des carnets de commandes, et sera donc plus compétitive. Une adaptation à la mondialisation. Mieux : à la « *modernité* » ! Charles Michel répète en substance : « *Tout cela vise à créer de l'activité et de l'emploi, seule façon de garantir financièrement notre modèle social à l'avenir* »...

Troisième grande séquence dans l'œuvre réformatrice de la suédoise, la réforme du marché du travail se superpose en fait aux deux autres qui sont toujours en cours : le tax shift, qui pèsera 8 milliards d'euros à l'horizon 2019 a réaffirmé samedi Charles Michel, et la réforme des pensions, dont Daniel Bacquelaine veille à

l'exécution pas à pas.

Après le recul à 67 ans de l'âge légal de la pension, et les changements apportés aux retraites avant terme, la prochaine étape aura trait notamment, a-t-il expliqué samedi, à l'harmonisation des régimes pour salariés, indépendants et dans la fonction publique, cela pour ce qui concerne les « *bonifications de diplômes* », soit la prise en compte des périodes d'études dans le calcul de la pension. Le régime des fonctionnaires est à risque. Les syndicats sont sur un pied de guerre. Vraiment ?

Tant la réforme du marché du travail que les projets en matière de pensions donneront lieu, insistent Kris Peeters comme Daniel Bacquelaine, à une phase préalable de « *concertation sociale* ». Les organisations syndicales n'y croient pas. La suédoise est lancée. Divisées jusqu'à présent (on verra après les élections sociales de mai), FGTB et CSC se montrent passablement impuissantes à changer la donne sur quoi que ce soit. La mobilisation est à peu près au point mort.

Quant à l'opposition, elle s'organise tant bien que mal : PS et Écolo, en particulier, ont scanné scrupuleusement l'ajustement budgétaire, et contre-communiqué avec virulence : lire ci-contre. Mais l'« *alternative* » reste un mirage à ce stade : quelle coalition majoritaire pour quel « *autre* » programme ? Et, en attendant, les suédois, à tort ou à raison, ont beau jeu de citer de présumés sociaux-démocrates pour motiver leur réforme du marché du travail : Matteo Renzi et son « *Jobs Act* » en Italie, Myriam El Khomri et sa « *loi travail* » en France... ■

D. Ci